



L'Amcre aide les propriétaires de voiliers à trouver des équipiers



pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que l'Amcre ?

C'est l'Association morbihannaise des croisières et de regroupements d'équipages. Elle a pour objectif de faciliter la rencontre entre des propriétaires de voiliers de croisière et des équipiers sans bateau. Elle permet ainsi à un maximum de gens de naviguer en bonne compagnie dans de bonnes conditions très économiques.

Présente au Mille Sabords dès aujourd'hui et jusqu'à lundi soir, l'Amcre est née en mars 1996 de la réflexion de quatre copains dont certains avaient des bateaux et souhaitaient ne pas naviguer seuls et d'autres à l'inverse qui cherchaient des engagements. « Le principe est que c'est mieux de naviguer à plusieurs que seul à bord de son bateau pour des raisons de sécurité et de convivialité », explique Jacques Malet, coprésident de l'association.

Le planning est mis à jour en temps réel sur le net sur un site tout neuf pour la programmation des sorties pour les skippers.

Quelles sorties ?

Plus de 75 sorties ont été réalisées en 2010. Ça va de la journée à la croisière hauturière d'un mois. Comme les îles de Houat, du Golfe, quelques jours vers Ré, Camaret, Les Glénans,



Élisabeth Franco et Jacques Malet, coprésidents de l'Amcre et Jean-Pierre André, secrétaire, chargé de la communication, sont présents tout le week-end au Mille Sabords.

une semaine pour les Scilly, l'Écosse, La Galice... « Certains ont fait par exemple l'aller pour rejoindre Saint-Jacques-de Compostelle par un relais d'équipage. Il y a eu aussi des navigations en Méditerranée sur trois ans en trois grandes étapes par relais », précise Élisabeth Franco, coprésidente. L'association dispose même d'un bateau aux Antilles, à Pointe-à-Pitre pour des croisières entre Porto-Rico et le Venezuela. « Ce bateau a fait la traversée du Pacifique », ajoute-t-elle.

Qui ?

La moyenne d'âge est d'environ

50 ans. Mais les équipiers ont actuellement de 27 à 77 ans. Le vétéran est le propriétaire du bateau antillais. On peut s'inscrire à partir de 18 ans sans limite d'âge ! Et quel que soit son niveau de pratique. Le tout est d'être motivé, d'avoir la volonté d'apprendre à naviguer.

« En général, nous sommes quatre, maximum six sur un voilier. La plupart des bateaux sont à Vannes, au Crouesty, dans le Golfe. Le nombre d'adhérents est stable depuis plusieurs années, soit actuellement 111, 90 équipiers et 21 propriétaires », déclare Jean-Pierre, secrétaire et chargé de communication.

Quand et comment ?

Ils se réunissent une fois par mois pour une formation sur la météo ou la navigation, et se rencontrer, partager autour d'un pot et d'un repas. La cotisation est de 30 € par an et, à bord on partage les frais, soit environ 10 € en moyenne par jour.

Jusqu'à lundi, au Mille Sabords sur le port du Crouesty. Permanence tous les derniers vendredis du mois à 19 h 30 à la Maison de quartier de Conleau, 9, allée du Lavoisier à Vannes. Tél. 06 07 68 56 08. Site internet www.amcre.fr.